



L'ÉCHO DE ST-FRANÇOIS

Journal Communautaire de Saint-François Vol. 4 n° 7

SOMMAIRE

<i>Hommage à Claude Lachance</i>	»»»»» 3
<i>Relation parents-enfants</i>	»»»»»»»» 3
<i>Club de l'âge d'or</i>	»»»»»»»»»» 4
<i>Comment ça va!</i>	»»»»»»»»»» 5
<i>CECÉtudiant</i>	»»»»»»»»»» 6
<i>Bibliothèque du Rocher</i>	»»»»»»»» 7
<i>Le Défi de la rivière-du-Sud</i>	»»»»»» 8
<i>Chronique pastorale</i>	»»»»»»»»»» 9
<i>La recette des Fermières</i>	»»»»»» 10
<i>Crise sociale</i>	»»»»»»»»»» 11-12
<i>L'argent vient à bout...</i>	»»»»»»»» 13
<i>L'Échodéco</i>	»»»»»»»»»» 15
<i>La saison de baseball</i>	»»»»»» 16-17
<i>Une autre grosse saison de sport</i>	»»» 19
<i>Politique familiale</i>	»»»»»»»»»» 21
<i>Au fil des jours</i>	»»»»»»»»»» 22
<i>L'Écho municipal</i>	»»»»»»»»»» 23-36
<i>Les petites annonces</i>	»»»»»»»» 39



mai 1997



C.P. 321
 Saint-François (Québec) — GOR 3A0
 Tél. et fax: 418-259-2177

Journal **réalisé**
STF **bénévolement**
communautaire

V E U I L L E Z N O T E R

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est

le **13** de chaque mois

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

ADMINISTRATEURS

Réjean Cloutier	Président	259-2567
Jean-François Noël	Vice-président	259-7641
Andrée Viens	Trésorière	259-7869
Valérie Savoie	Secrétaire	259-7536

DIRECTEURS

Raynald Laflamme	259-2659
Lorraine Lamonde	259-2433
Conrad Lamonde	259-7295

Publicité

Réjean Cloutier

Petites annonces

Andrée Viens

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme

Photo première page

Jean-François Noël

Traitement de l'information textuelle

Valérie Savoie

Andrée Viens

Géraldine Paré

Correction

Nathalie Bacon chef d'équipe

Assemblage

Lorraine Lamonde chef d'équipe

Abonnement

Conrad Lamonde

Impression

Imprimerie St-Raphaël

TARIFS PUBLICITAIRES

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	10,00\$	96,00\$
1/4 page	15,00\$	144,00\$
1/2 page	30,00\$	288,00\$
1 page	50,00\$	480,00\$
Petite annonce	2,00\$	
ABONNEMENT		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3,00\$	24,00\$
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

Nos de téléphone importants

Ambulance ----- 911
 CLSC Antoine-Rivard ----- 248-1518
 Feu ----- 911
 Municipalité ----- 259-7228
 Centre anti-poison du Québec ----- 1-800-463-5060
 Tel-Jeunes ----- 1-800-263-2266

AMECO Association des
 médias écrits
 communautaires
 du Québec

Distri/bution
 Asser/mentée
AVDA
 Réseau de
 placement
RPMédia
 COMMUNAUTAIRE

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

Hommage à M. Claude Lachance

Notre directeur nous a quittés. Son état de santé ne lui permettait plus de se dévouer, comme il l'a toujours fait pendant les 19 années passées à la barre de notre chorale.

Pour nous tous, ce fut un grand chagrin de voir partir notre «père musical».

Pendant tout le temps qu'il a consacré aux répétitions comme aux exécutions des pièces, dont la majorité faisait partie de ses compositions, il a donné l'image d'un homme dévoué, possédant une compétence musicale sans pareille et faisant preuve d'une ponctualité exemplaire. Il est de plus doué d'une patience à toute épreuve, assortie d'une façon bien à lui de signaler les erreurs de ses choristes et, surtout, de les corriger.

C'est tout cet ensemble qui a fait la réputation de la Chorale de St-François.

Donc, ce départ signifie pour nous, choristes, la fin de la famille musicale que nous formions avec lui.

Les membres de la Chorale de St-François

Relation parents - enfants

Doit-on avoir des parents exigeants, sévères et autoritaires pour faire une bonne vie ou pour agir plus sagement dans l'avenir?

Est-ce que si nos parents sont autoritaires, c'est qu'ils nous aiment vraiment? Souvent, nous voyons des jeunes se révolter, car leurs parents sont sévères envers eux. Beaucoup d'adolescents et d'adolescentes voudraient avoir des parents acceptant leurs goûts, leurs opinions et leurs façons d'agir. Est-ce que nous avons raison d'agir de la sorte envers nos parents? Dans la plupart des cas, ils sont peut-être exigeants envers nous, car ils veulent notre bien et notre bonheur. Même si souvent, nous ne nous en apercevons pas. Plus tard, nous leur dirons :«Oui, vous aviez raison». Alors, pourquoi nos parents sont-ils comme cela et nous, pourquoi réagissons-nous de cette façon? Où est l'équilibre entre parents ouverts et parents autoritaires? Voilà des sujets de discussion intéressants, n'est-ce pas?

N'oubliez pas de m'envoyer vos brillantes idées à la Maison de la paroisse.

Pascale Simard

Vente et adm.: 418-259-7721
Fax: 418-259-7725

Québec: 1-800-463-7022
Ontario et Maritimes: 1-800-463-7050

MEUBLES

Morigeau

LTÉE

25, rue de L'Étang
Saint-François, (B.P. Morigeau)
Cté Montmagny, G0R 2G0

Club de l'âge d'or

Grande soirée d'information pour les membres et non-membres

Grande soirée d'information pour tous les membres du Club de l'âge d'or de St-François ainsi que pour toutes les personnes non-membres ayant 50 ans et plus. Nous voulons nous affilier à la Fédération du Québec dans un avenir rapproché. De nombreux avantages s'offrent à vous.

Rendez-vous le lundi 26 mai 97 à 19h30 au local de l'âge d'or. Plusieurs invités viendront vous faire part de ces avantages.

Au plaisir de vous rencontrer.

Yves Laflamme
Trésorier

Le dîner de clôture des activités de l'âge d'or aura lieu le mercredi 21 mai au Centre des loisirs. Inscrivez-vous le plus tôt possible et ce, avant le 14 mai. Pour ce faire, téléphonez à l'un des numéros suivants: 259-7871 ou 259-7672.

Les Équipements de Ferme

Jean-Paul Bonneau, prop.

Vente & Service

918, Boul. St-François O.
Saint-François, G0R 3A0

Tél.: 418-259-7289



J.P. BOLDUC INC.

ASSURANCES GÉNÉRALES

Saint-François Tél.: 259-7781

Simon Savoie C. d'A. Ass. Rés.: 259-2296

Lucie Bolduc C. d'A. Ass. Rés.: 259-2300

ASSURANCES-VIE, SALAIRE ET PLACEMENTS

Réal Fontaine A.V.C. Rés.: 246-5580

Francis Fontaine A.V.C. Rés.: 466-2176



LES
CONSTRUCTIONS

JEAN BOUCHER INC.

Entrepreneur général
Rénovation • Construction

194, rue Principale Ouest
Berthier-sur-Mer, Qc

G0R 1E0

Tél.: 418-259-2628



JOACHIM LAFERRIÈRE

ÉLECTRICIEN INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

• Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3^e Avenue
Saint-Raphaël
G0R 4C0

TÉL.: 418-243-2074

FAX: 418-243-2157



Tél.: 248-2554

Rés.: 259-2526

MARTIN PARÉ ENR.

Atelier de soudure générale

Arc électrique — Gaz — Aluminium

Vente de métal

389 A, Boul. Taché Est, Montmagny G5V 1E3

Des maladies qui bouffent la vie

SUITE

par Jean-François Noël

Le mois dernier, nous avons traité des troubles alimentaires, plus spécifiquement de l'anorexie. Cette fois, nous traiterons de la boulimie et des causes explicatives, du moins les plus souvent identifiées, à la source des troubles de l'alimentation tels que la boulimie et l'anorexie.

Contrairement à l'anorexie, où la jeune fille se laissera pratiquement mourir de faim, celle souffrant de boulimie ingurgitera des quantités énormes de nourriture très caloriques pour ensuite purger son corps des calories redoutées en se faisant vomir ou encore en utilisant des laxatifs ou des diurétiques. Ces périodes de frénésie alimentaire sont habituellement accompagnées de périodes de diètes sévères, avec, pour conséquence, des fluctuations importantes de poids. Cette conséquence sera également généralement accompagnée de problèmes de santé importants tels que la déshydratation, les problèmes hormonaux, les déficits en minéraux essentiels et ce, jusqu'à des atteintes sévères aux organes vitaux.

Il est important de noter que lorsque nous parlons d'anorexie et de boulimie, il peut y avoir des épisodes où l'on retrouve à la fois des comportements boulimiques et anorexiques. Par exemple, on remarque que chez la moitié des personnes anorexiques, on retrouve également des épisodes boulimiques. Il faut comprendre que lorsque nous parlons de troubles de l'alimentation, nous sommes dans une dynamique souvent très complexe en soi, par le fait même, il arrive que nous ayons à faire avec les deux troubles ci-haut mentionnés de façon simultanée.

Enfin, pour établir une différence entre ces deux troubles, retenons, avec beaucoup de réserve tout de même, que l'anorexie est généralement associée à une privation alimentaire tandis que la boulimie, elle, comporte des excès de nourriture suivis de périodes de vomissement.

Que l'on parle d'anorexie ou de boulimie, les causes sont difficilement identifiables. Les nombreuses recherches sur le sujet vont citer, par exemple, la peur de grossir, la mode de la minceur dans les sociétés occidentales, les conflits familiaux ou personnels, la dépression ou encore un trouble quelconque de la personnalité. Nous remarquons toutefois que le risque augmente chez les personnes légèrement obèses subissant des pressions de leur

entourage immédiat quant à leur poids, etc. Dans la population, de nombreux mannequins, danseuses et athlètes sont aux prises avec un trouble alimentaire.

Comme nous l'avons vu le mois dernier, les dangers inhérents à ces problèmes sont très importants, seulement le tiers des individus atteints d'anorexie en guérissent et 5% en mourront. D'autres développeront des problèmes psychotiques graves ou encore des névroses tout aussi importantes. Lorsque nous parlons de troubles alimentaires, vous comprendrez que nous ne parlons pas de la simple diète du printemps qui nous fera mieux paraître sous les chauds rayons du soleil estival, nous parlons plutôt de problèmes très importants.

Comme nous l'avons mentionné ci-haut, il ne s'agit pas simplement d'une question de «bouffe» à sa plus simple expression, mais de toute une dynamique complexe de comportement et d'image que la personne entretient de jour en jour. Même à l'état squelettique, elle se trouvera encore grosse et ce, même si tous les gens de son entourage lui font remarquer. La question n'est pas à ce niveau, mais à un niveau beaucoup plus complexe. C'est pourquoi, lorsque nous envisageons un traitement de ces troubles, on ira parfois même jusqu'à l'hospitalisation au moment où la progression de l'amaigrissement met la vie de la personne en danger. Pour ce qui est des autres méthodes nécessaires, nous parlerons d'une psychothérapie indispensable pour tenter d'éclaircir les motifs du trouble et, parfois, un recours à des traitements médicamenteux sera jugé nécessaire. Il faut comprendre que chaque cas est traité de façon individuelle alors les modalités de traitement peuvent être très différentes.

Pour plus d'informations, vous pouvez toujours entrer en contact avec moi-même, ou encore vous adresser à l'Association québécoise de l'anorexie mentale et de la boulimie dont les bureaux sont situés à Charny. Voici les principales coordonnées :

Ligne d'information: 835-0574

Ligne d'écoute: 835-0574, les lundis et jeudis de 19h à 21h

Site internet:

<http://www.mediom.qc.ca/~anorexie/home.htm>

Adresse électronique: anorexie@mediom.qc.ca

Employeurs, le temps d'embaucher des étudiants est arrivé

Enfin l'été arrive! Le Centre d'emploi du Canada pour étudiants ouvrira ses portes le 1er mai 1997 et pourra vous aider à trouver des employés dynamiques pour occuper une grande variété d'emplois. Vous désirez embaucher quelqu'un à temps plein, à temps partiel ou même pour de petits boulots? Un appel à nos bureaux vous mettra en contact direct avec des étudiants prêts à travailler pour vous.

Les étudiants en recherche d'emploi sont également invités à venir nous rencontrer. Nous offrons des services en recherche d'aide et nous affichons les postes vacants. Afin de faciliter l'accès à nos services, vous pouvez également vous rendre au Carrefour Jeunesse-Emploi de Montmagny. Ce dernier est situé au 159, rue St-Louis, à Montmagny. Tél.: 248-3522.

Appelez au Centre d'emploi du Canada pour étudiants au (418) 248-1102.

Centre d'emploi du Canada pour étudiants
de Montmagny
115, avenue de la Gare
Montmagny
G5V 2T2
Téléphone:(418) 248-1102



BOULANGER DOLAN DENAULT
NOTAIRES & CONSEILLERS JURIDIQUES

M^e MARC BOULANGER
Notaire

70, rue de l'Anse, Montmagny, Québec, G5V 1G8
☎ 418-248-1414 • Téléc.: 418-248-8944

Terrain de jeux

Recherche moniteur en chef

Le comité de parents du terrain de jeux est à la recherche d'une personne dynamique et disponible, faisant également preuve de leadership, pour occuper le poste de moniteur(trice) en chef.

Ça t'intéresse? Tu n'as qu'à poser ta candidature au bureau municipal dès maintenant. Tu as jusqu'au 9 mai pour le faire.

Exigences: avoir au moins 18 ans ou avoir complété une première année collégiale en mai 1997.

France St-Hilaire
Comité de parents

RESTAURANT
L'ARRÊT
STOP

Autoroute 20, Sortie 364
Berthier-sur-Mer/Saint-François
Tél.: 418-259-7704

- RÉUNION DE GROUPE
- COMMANDE POUR EMPORTER

HEURES D'OUVERTURE
Dimanche au jeudi
6h à 23h
Vendredi et samedi
6h à 2h



Un nouvel arrivage qui saura vous plaire!

Lundi, 12 mai: prochaine rotation. Il nous fera plaisir de vous accueillir afin de vous offrir un choix nouveau de livres, cassettes, disques laser et oeuvres d'art.

Dimanche 18 mai, à 11h, tirage du gagnant local pour le concours *LE CORRIGÉ*. Si vous avez participé au concours, autant les enfants que les adultes, on vous attend à la bibliothèque!

Lundi soir, 26 mai, Christian Collin, bénévole à la bibliothèque, invite ceux et celles qui veulent découvrir INTERNET et qui n'osent pas se présenter pour utiliser le système parce qu'ils ne le connaissent pas à se rendre à la Bibliothèque du Rocher. Christian sera disponible de 18h30 à 20h30. Vous pourrez venir le rencontrer pour vous familiariser avec cette technologie et, qui sait, parcourir LE MONDE du bout des doigts. Il vous offre de faire un bout de chemin avec vous. A vous d'en profiter!

DEMANDES SPÉCIALES

Nous vous rappelons qu'il est possible de demander un volume que nous n'avons pas sur les rayons de la bibliothèque et pour lequel vous manifestez un certain intérêt. Il suffit de s'adresser à la personne bénévole qui travaille au comptoir de prêt, qui en prendra note. La responsable complétera un formulaire et, de cette façon, votre choix sera transmis au CRSBP qui, dans la plupart des cas, satisfera votre demande. Le règlement sur les demandes spé-

**Lundi, 19 mai
(jour férié),
la bibliothèque
sera fermée.**

ciales peut être consulté au comptoir. Il faut par contre noter que quelques semaines sont nécessaires pour finaliser la démarche et, s'il s'agit d'un best-seller, l'attente peut être plus longue. Même beaucoup plus longue... Mais en consultant votre collection locale, vous pouvez avoir de belles surprises!

LIVRES NOUVEAUX POUR NOTRE COLLECTION LOCALE

- ★ *Ces îles en nous*
Propos sur l'intimité. (intimité, relations humaines, bonheur) de Denis Pelletier.
- ★ *Le monde sur le flanc de la truite*
de Robert Lalonde.
- ★ *L'amour en guerre*
de Guy Corneau

Nous rappelons aux amateurs que nous avons aussi le *Guide de l'auto* de Jacques Duval.

Conformément à nos règlements, 1\$ est exigé pour emprunter ces nouveaux volumes, et ce, pour une certaine période.

Pour les communications,
Renée Legault



MOULÉES — QUINCAILLERIE — MATÉRIAUX

34, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
ST-FRANÇOIS, CTÉ MONTMAGNY
(QUÉBEC) G0R 3A0
TÉL.: 418-259-7715
FAX: 418-259-7717



23, PRINCIPALE EST
BERTHIER-SUR-MER
(QUÉBEC) G0R1E0
TÉL.: 418-259-7718
FAX: 418-259-7719

25, OLIVIER MOREL
LA DURANTAYE
(QUÉBEC) G0R 1W0
TÉL.: 418-884-2802
FAX: 418-884-2803

De l'action en vue!

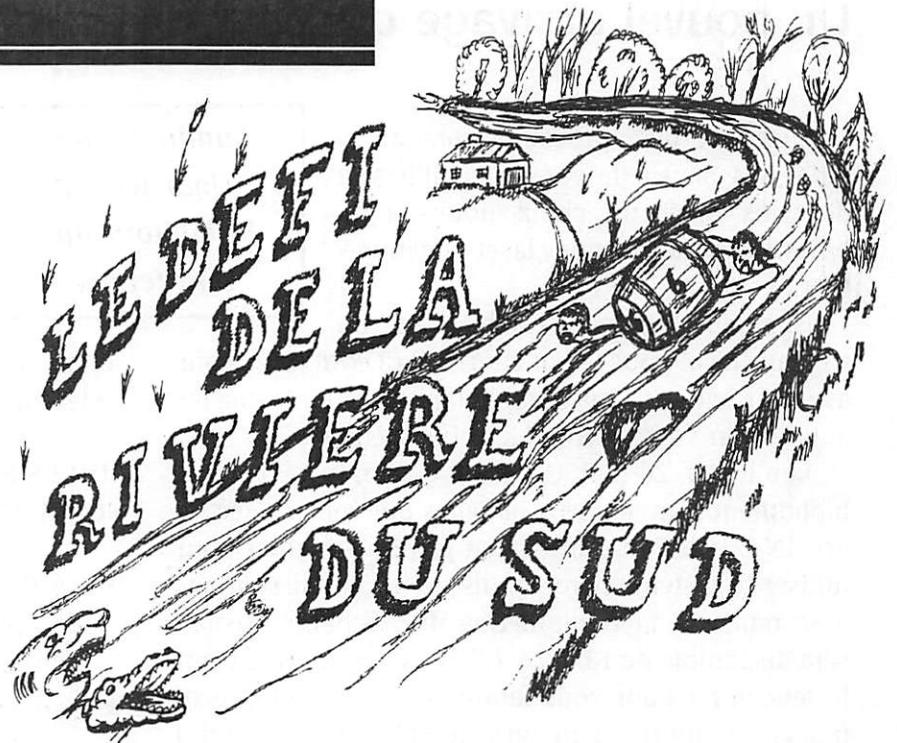
Gens de St-François, accordez une attention spéciale à votre journal pour avoir tous les renseignements au cours des prochains mois sur la grande aventure qu'on appellera :

LE DÉFI DE LA RIVIÈRE DU SUD.

Un défi de taille pour les participants qui auront à descendre la rivière du pont RIVARD au pont MORIGEAU, mais de façon très particulière.. À bientôt!

À suivre!

Mario Marcoux



AUTOPRO.
CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE
tant que vous êtes
propriétaire
de votre véhicule

- ➔ Service de «Frame master»
- ➔ Voitures de courtoisie
- ➔ Installation de pare-brise
- ➔ Estimation gratuite

*Votre véhicule est votre fierté
Votre satisfaction est la nôtre!*

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny
Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072
Fax: 418-248-7071

PLUS DE 39 ANS D'EXPÉRIENCE

LAURENTIDE TITANIUM

PORTE LE SCEAU DE
L'EXCELLENCE ET VOUS
GARANTIT LA MEILLEURE
QUALITÉ.

Formulé avec 100%
d'acrylique et une teneur
optimale en TiO₂ (dioxyde de
titane), Laurentide Titanium
vous assure d'une peinture
ultra-résistante et ayant un
pouvoir couvrant exception-
nel. L'addition du protecteur
de surface Teflon* donne un fini
super lavable.

*MC Marque de commerce de E.I.
du Pont de Nemours and Company,
employée en vertu d'une licence.



**LA SIGNATURE
LAURENTIDE**
GAGE DE QUALITÉ.

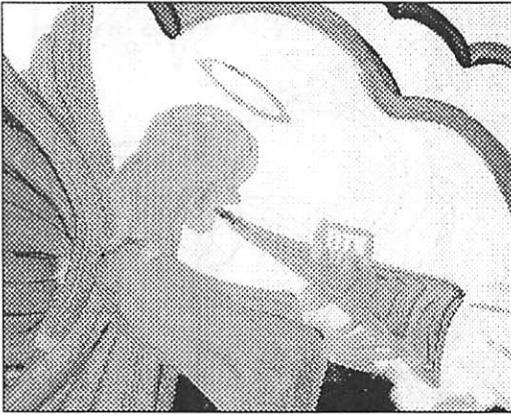
Nouveau dépositaire des peintures Laurentide

Tapis Montmagny

De tout pour habiller murs et planchers

391, boul. Taché Est, Montmagny
En face de l'école St-Pie-X

248-7840



Il y a quelques mois, le quotidien *LE SOLEIL* titrait sur six colonnes: «Aucun nouveau séminariste pour le diocèse de Québec». Cette manchette assez troublante ne fait que refléter une réalité commune à l'ensemble des diocèses du Québec: la diminution constante du nombre de prêtres, religieux, religieuses.

Pour tenter de remédier à cette situation et, espère-t-on, augmenter le nombre de vocations, le Service de la pastorale des vocations du diocèse, en accord avec Mgr Clément Fecteau, lançait, l'automne dernier, le projet **L'APPEL**.

Le projet **L'APPEL** vise en particulier à sensibiliser les fidèles à leur responsabilité face aux vocations. Mgr Fecteau ajoute que: «C'est l'affaire de tous les membres de la communauté chrétienne d'interpeller et d'identifier des personnes dont les qualités feraient d'elles des religieuses, religieux, diacres ou prêtres pour les besoins de notre Église».

Je suis persuadé que dans nos communautés chrétiennes, il y a encore des personnes, jeunes ou moins jeunes, qui ont les qualités

requises pour s'engager dans une vocation particulière. Généralement, ces personnes n'en sont pas conscientes parce que personne ne les interpelle. Le problème de la diminution des vocations dépend autant de ceux et celles qui pourraient dire "oui" à un appel particulier que de ceux et celles qui pourraient les aider à dire "oui".

J'ai le sentiment qu'il y a très peu de familles actuellement qui envisage la possibilité qu'un de leurs membres puisse devenir prêtre, religieux ou religieuse. Au fil des années, sans trop comprendre le phénomène, on en est venu à penser que les prêtres sont comme les produits importés; ils viennent toujours de l'extérieur. Ils ne peuvent pas venir de chez nous et encore moins de notre famille.

Je me dis que si mes parents avaient pensé de cette façon-là, je ne serais probablement pas prêtre aujourd'hui ... et mon frère non plus. Il me semble que je viens d'une famille ordinaire, ni pire, ni meilleure que les autres. J'ai grandi, comme plusieurs d'entre vous, dans un milieu et un climat qui tenaient en estime les prêtres et les religieux. C'est à peu près tout ce que je peux dire. Mais je sais que c'est dans ce climat de respect et d'ouverture que les vocations ont le plus de chance de germer.

Beaucoup de personnes, jeunes et moins jeunes, se disent aujourd'hui: «Après tout, pourquoi deviendrais-je prêtre? Je peux faire exactement le même genre de travail dans le monde en tant que laïc». Il me semble que penser ainsi, c'est s'engager

sur une pente dangereuse. Au contraire, les jeunes chrétiens et les chrétiens adultes accepteront de se préparer à devenir prêtre s'ils sont pleinement convaincus que ce sacrement a été voulu par le Christ et qu'il est indispensable pour que le monde ait la vie.

Alors, posons-nous directement la question: «Pourquoi faut-il des prêtres aujourd'hui?» Parce qu'il faut dans l'Église des hommes choisis et désignés par l'Esprit pour proclamer la Parole de Dieu, pour rassembler et guider le peuple des baptisés, pour rendre accessible la richesse des sacrements. Saint Paul nous dit: "La foi naît de la proclamation de l'Évangile". S'il n'y a plus personne pour la proclamer, qu'advient-il de la foi?

L'Église a un immense besoin de prêtres. Jésus n'a pas voulu une Église sans prêtres. Le peuple chrétien ne peut pas accepter avec passivité et indifférence le déclin des vocations.

Jules Paradis, prêtre.

Pouding chômeur à l'érable

- 1 tasse de farine tout usage
- 1 1/2 c. à thé de poudre à pâte
- 1/2 c. à thé de sel
- 1/2 tasse de sucre
- 1 c. à table de graisse
- 1 oeuf battu
- 1/3 de tasse de lait
- 1/2 tasse de noix de coco râpée

Sauce

- 1 tasse de sirop d'érable
- 3/4 de tasse d'eau
- 2 c. à thé de beurre

Préparation

Mélanger la farine, sans la tamiser, avec la poudre à pâte et le sel. Défaire le sucre et la graisse en crème, ajouter l'oeuf battu et bien mélanger. Incorporer les ingrédients secs en alternant avec le lait. Battre jusqu'à ce que la pâte soit lisse. Verser la pâte dans un moule carré graissé de huit pouces.

Pour la sauce, mélanger le sirop et l'eau dans une casserole et amener à ébullition. Retirer du feu et ajouter le beurre. Verser cette sauce lentement sur la pâte du pouding. Parsemer de noix de coco.

Cuire au four à 350°F environ 35 minutes. Servir chaud avec de la crème glacée. Cette recette donne 6 portions.

Bon appétit!



SALON KARO

4, rue Boivin
Saint-François
Montmagny
G0R 3A0



Carole Guillemette, prop.

259-7117



VOUS PENSEZ QUE

NOUS SOMMES

ENCORE DANS LA GLACE?



CRISE SOCIALE**Est-ce le début de la fin pour l'agriculture au Québec?**

Les environnementalistes font du tapage et, par la voie d'un manifeste, se permettent d'exiger du premier ministre Bouchard le gel de toute autorisation de production porcine et la mise en place d'un moratoire sur l'ensemble du territoire québécois!

Les environnementalistes veulent la mort de l'agriculture québécoise

Ils n'ont rien à perdre, ces environnementalistes. Pour eux, cette offensive n'est qu'un début; pour d'autres, c'est la fin. Les producteurs de porcs sont désespérés. Ils risquent de perdre leur gagne-pain, eux qui n'ont fait qu'appliquer les normes gouvernementales. Ils constatent que les discours fanatiques rallient contre eux la population qu'ils nourrissent pourtant. Aujourd'hui, c'est le secteur du porc qui est pris à partie, mais demain, c'est l'agriculture dans son ensemble que l'on pointera du doigt! Ce n'est certes pas avec des résolutions prises à la hâte pour calmer l'opinion publique que l'on réglera le malaise profond que connaît l'agriculture québécoise. Car ce problème n'est pas technique, ni politique, ni environnemental, ni même agricole... c'est un malaise social. L'équipe de PRODUCTEUR PLUS s'est donné le mandat impératif de remettre de l'ordre dans le débat, et de bien faire comprendre à tous les intervenants et à la population entière que nous sommes tous confrontés à la survie d'une société et non à la poursuite d'une utopie bucolique.

Qui est derrière la crise?

Le ministère de l'Environnement

et de la Faune (MEF) accuse les producteurs de porcs et tente de restreindre leurs activités. Ceux-ci polluent trop, semble-t-il. Pourtant, les efforts et l'expertise des producteurs, généticiens, chercheurs et autres spécialistes en agriculture permettent d'élever les différentes productions agricoles du Québec parmi les meilleures au monde. Ces spécialistes agricoles sont tout aussi efficaces à développer des solutions pour contrer la pollution, comme nous le verrons plus loin. Alors, pourquoi le MEF ne reconnaît-il pas les solutions proposées par les véritables spécialistes de l'agriculture?

L'agriculture au Québec représente environ la moitié de notre économie. C'est le seul secteur économique prospère, et on s'acharne à lui taper dessus! La production du porc au Québec, c'est un chiffre d'affaires de 2 milliards de \$; c'est 3 350 entreprises et 35 000 emplois directs. C'est aussi l'un des derniers secteurs agricoles où il est encore possible de faire du développement. Mais si l'on diminue la production, qu'advient-il des emplois? Que ferons-nous de nos tonnes de maïs que les porcs ne consommeront plus? Combien d'acres devons-nous cesser de cultiver?

Est-il possible que le véritable motif de cette campagne anti-porc soit de répondre à des pressions qui ne concernent en rien la pollution par le purin? Se peut-il que l'on vise à freiner le développement de l'industrie porcine dans le but ultime d'obliger les produc-

teurs de grandes cultures à réduire leurs surfaces? Cela signifierait que l'enjeu caché de l'offensive est politique et vise à déstabiliser l'agriculture québécoise en étouffant son principal secteur d'exportation, qui est le porc, et en amputant la production de grandes cultures, l'un des secteurs économiques les plus profitables de la province. Ainsi privé de son plein potentiel de production agricole, le Québec serait à jamais vulnérable et confiné au rôle de simple province... À la lumière des nombreux avis que nous avons recueillis, ce scénario n'est pas improbable.

Le ministère de l'Environnement et de la Faune est disqualifié

À l'automne 1994, on déposait sur la Table de concertation un projet de règlement à l'effet que les agronomes devaient les seuls professionnels mandatés pour gérer la problématique de la pollution d'origine agricole via l'élaboration du PGFI. Au début de 1995, l'Ordre des technologistes du Québec a rejoint la Table de concertation par la porte de derrière. L'organisme n'était pas le bienvenu à cause de sa position critique à l'égard de la définition du PGFI qui exigeait que seul un agronome puisse signer un plan de fertilisation.

L'Ordre défendait le droit d'un producteur d'établir son propre plan de fertilisation s'il en avait la compétence, sans être dans l'obligation d'avoir recours aux services d'un agronome. L'Ordre s'est heurté évidemment à une farouche réticence de la part

des agronomes et, étonnamment, à une opposition encore plus forte de la part du milieu municipal. L'Ordre a réussi toutefois à faire admettre la légitimité d'un plan de fertilisation rédigé par tout producteur capable de prouver sa compétence à le faire.

Pendant, et paradoxalement, le milieu environnemental, qui approuvait le principe, exigeait en contrepartie que le plan ainsi rédigé soit approuvé par le MEF. Le hic, c'est qu'au MEF, personne n'est qualifié pour effectuer les vérifications d'un plan de fertilisation et personne n'est légitimement mandaté pour émettre une approbation officielle. Dans ce simple exemple, on constate tout le ridicule et l'incohérence de l'approche officielle en matière de problèmes agro-environnementaux.

Au MEF, c'est à peine si l'on sait différencier l'azote du phosphore. Le ministère a ratifié tout récemment une entente secrète avec l'UPA, dans le but d'obtenir la paix, et dans laquelle il offre en monnaie d'échange la possibilité d'admettre une étrange notion de «richesse en phosphore»... Et lorsque le MAPAQ met sur la table des études menées ici, sur nos sols et dans nos conditions, les fonctionnaires du MEF les rejettent du revers de la main en alléguant qu'elles ne peuvent avoir de valeur puisqu'elles proviennent du milieu agricole. Mais qui donc est spécialiste de l'agriculture si ce n'est le milieu agricole?

Suite à la page 12

Suite de la page 11

L'Attitude des fonctionnaires du MEF les disqualifie d'entrée de jeu. Il leur est d'ores et déjà impossible de régler le problème. Mais peut-être ne sont-ils pas réellement intéressés à régler un problème qui pourrait bien en camoufler un autre, beaucoup plus important celui-là. Car la vraie question, celle que les environmentalistes ne posent pas, pourrait bien dévoiler leurs intentions profondes si nous la leur posons sans détour: voulez-vous encore d'une agriculture au Québec, ou n'en voulez-vous plus?

On fait de l'agriculture pour nourrir du monde, pas pour s'amuser

Dans ce dossier, il faut s'entendre d'abord sur nos visions respectives de l'agriculture. Est-ce qu'on veut faire une agriculture environnementale, c'est-à-dire produire la nourriture nécessaire à la survie de la société et génératrice d'une part importante de nos exportations, tout en nous préoccupant des effets qu'ont nos pratiques agricoles sur l'environnement, ou bien préfère-t-on faire de l'aménagement d'environnement et n'admettre qu'une agriculture de second ordre, une espèce de jardinage sans envergure? L'agriculture n'est pas un caprice; elle existe pour permettre à l'humanité de survivre. Les environmentalistes l'oublent trop souvent.

Denis Lévesque, président de l'Ordre des technologues agricoles du Québec, nous confie: «Lors des discussions à la Table de concertation, j'ai entendu un intervenant dire: «Aucune importance si notre agriculture disparaît. On vivra

au moins dans un environnement sain et, pour le jambon et le bacon, on n'aura qu'à acheter les cochons du Mexique!»! De tels raisonnements sont nombreux et scandaleux. Ils font fi des efforts colossaux fournis par les pionniers qui ont bâti notre agriculture. Certaines personnes ne tiennent aucunement compte des conséquences sociales et économiques que renferment leurs propos».

Ce genre de raisonnement relègue le producteur au rang d'objet jetable dont on dispose après usage. Mettons les choses en perspective: les environmentalistes ne sont pas des agriculteurs; ce sont pour la plupart des citadins prisonniers du béton. Ils aspirent à un rêve légitime et raisonnable selon eux, c'est-à-dire posséder leur coin de verdure en dehors de la ville, leur chalet, leur lieu de villégiature ou de loisirs, leur lac, leur campagne À EUX. Ils veulent pouvoir jouir d'un coin de paradis... et ils veulent pouvoir compter sur quelqu'un pour le gérer, évidemment, mais sans le polluer. C'est vraiment un rêve!

Pierre Jobin, président du Centre de développement d'agrobiologie: «Le territoire agricole est cultivé depuis 50 ans. C'est un milieu artificiel qui ne subsiste que parce qu'il est entretenu par les producteurs agricoles. De quel droit les citadins peuvent-ils imposer leur modèle de campagne sous prétexte qu'ils viennent y passer un week-end de temps en temps?»

Source

PRODUCTEUR PLUS
Novembre/Décembre 96

Club de pétanque de St-François

Une nouvelle saison de pétanque est à nos portes. Nous invitons la population à venir se joindre à nous lors de notre assemblée générale qui se tiendra le lundi 5 mai dans la salle (bar) des loisirs à 19h. Nous aimerions, cette année, porter une attention spéciale sur l'adhésion de nouveaux membres. Amenez vos amis(es). Nous vous attendons en grand nombre.

La direction
Pour information: Jean-Claude
259-7358

Club de pétanque de l'âge d'or de St-Mathieu

Le mercredi 9 avril dernier, Saint-François nous a bien représentés puisque c'est l'équipe de M. Egide Dumas, composée de Mme Maurice Coulombe (Montmagny) et de Mme Julienne Corriveau (St-François), qui a remporté la grande finale dans la classe A et, par le fait même, le trophée à défendre.

**Bravo
au capitaine Egide
et à ses
deux coéquipières.**

Préparons-nous pour l'été prochain à St-François. Ça promet de «pétanquer».

La jeune population a été encore nombreuse cette année à venir s'amuser lors de la 2^e soirée-bénéfice de votre journal communautaire qui se déroulait le 12 avril dernier aux Loisirs.

Même si cette activité s'adressait avant tout à la génération montante, le tout Saint-François a été mis à contribution et a, une fois de plus, répondu généreusement.

L'Écho de Saint-François

remercie

les entreprises et

les commerces

qui ont permis

la tenue de

cette activité.

Caisse Populaire de St-François
Garant inc.

Meubles Morigeau

Produits Tubulaires Roy

Boucherie Richard Morin

Municipalité de St-François

Emballage L & M

Société coopérative de St-François

Tapis Montmagny

Les Équipements de ferme Bonneau

Fenêtres Montmagny inc.

Dépanneur Ultra St-François enr.

Weed Man

Marché Morigeau

Jusqu'à quel point l'argent vient à bout des moyens...

Il y a quelques semaines, Saint-François était touché par une tempête typiquement québécoise. Le samedi 22 février 1997, il est tombé près de 50 cm de neige. Toutes les routes étaient bloquées. Par une chance incroyable, aucun incident n'est survenu; heureusement, car le rang Sud n'a été déneigé qu'à 19h30. Aucune possibilité de sortie ou d'entrée, nul véhicule digne de ce nom ne pouvait circuler, ni policiers, ni ambulanciers, ni même les pompiers n'auraient pu répondre à une urgence. Je suis consciente que les finances de la municipalité sont restreintes, mais le sont-elles au point de risquer la vie des citoyens? Bien sûr, je traite l'extrême, mais dans des moments comme celui-là, personne ne peut prédire la dimension des événements.

Un autre point tracasse, j'en suis certaine, plus que ma personne: à quoi joue le personnel municipal avec la route Rivard? Quand l'amas de neige est trop grand, on la ferme. Un instant! D'accord, nous sommes éloignés de la civilisation, mais est-ce une raison valable pour isoler les gens du sud? Pourquoi a-t-on construit une route qu'on a peine à entretenir ÉTÉ comme hiver.

L'argent influence grandement notre condition de vie, mais devrait-on le laisser prendre une place encore plus grande? La question est maintenant : où sont les priorités des dirigeants de notre si beau village? Bon printemps.

Nadia Savoie



Saint-François (B.P. Morigeau)
Montmagny, Québec
GOR 2G0
Tél.: 418-259-7710
Fax: 418-259-7725

Réunion mensuelle

Réunion mensuelle des membres du Cercle de Fermières ce mercredi, le 7 mai, à 20h au local habituel.

Activités du mois

Fête des mères

- Dévoilement de la mère de l'année
- Échange de souhaits
- Perception des contributions
- Goûter communautaire

On s'en voudrait de ne pas souligner à nouveau ce brunch qui aura lieu le dimanche 4 mai prochain en vue de notre 70e anniversaire. Un anniversaire de cette envergure, ça se fête. Espérons qu'on saura répondre à cette invitation, nous sommes très anxieuses à l'idée de recevoir une réponse positive à notre invitation et vous remercions à l'avance de l'encouragement que vous nous portez. Nous vous attendons en grand nombre. Bienvenue à tous.

Pensée du mois

«Tes agissements parlent pour toi; nul besoin de t'expliquer.»



La Maison Funéraire Laurent Normand inc.
Pierre Normand, prés. **Jean Normand**
T.D.L. **T.D.L.**

116, ave Ste-Julie, Montmagny (Québec) G5V 2M1
Tél.: 418-248-0545



Fenêtres Montmagny inc.

C.P. 160, St-François, Montmagny (Québec) G0R 3A0

Bur.: (418) 259-7763

Qué.: (418) 692-0659

Fax: (418) 259-7236

Mtl: (514) 848-7174

Internet: <http://www.polarwd.com>

Entretien Ménager

D. PAQUET

Lavage de tapis

- meubles
- murs
- stores

Décapage

Cirage

Etc.

ESTIMATION GRATUITE

358, Chemin St-François, Montmagny, Québec — G0R 3A0
TÉL.: 418-259-2559



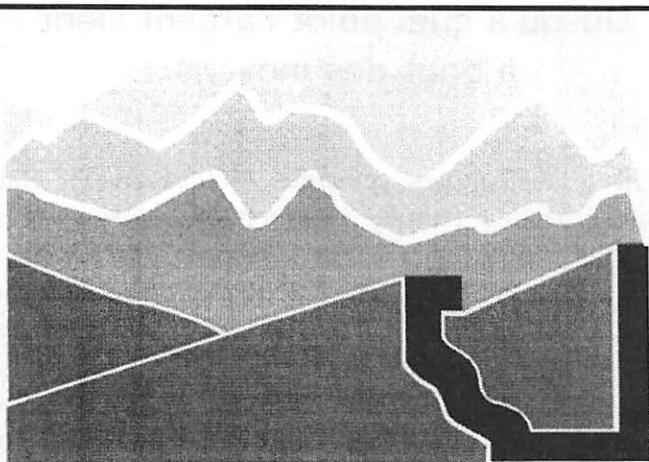
MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

275, Chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-259-7789

Ligne directe: 1-800-463-8744



GOUTTIÈRES

Appalaches

PIERRE MORIN

76, AVE STE-BRIGITTE, MONTMAGNY, (QC), G5V 2Y4

- ◇ Gouttières en aluminium sans joint, multi-plis
- ◇ Recouvrement de fenêtres en aluminium
- ◇ Recouvrement de larmiers (Fascia-Soffite)
- ◇ Installation résidentielle et commerciale
- ◇ Choix de couleurs
- ◇ Garantie 20 ans (matériaux)
- ◇ Garantie 5 ans (main-d'oeuvre)

Service après vente

(418) 248-4619

Faites
un choix éclairé!

Visitez chaque pièce
de votre maison
comme si vous y étiez
réellement
avant sa construction

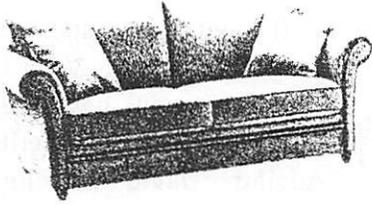


MONTMAGNY
240, Des Ateliers
248-0401

QUÉBEC
2540, Boul. Hamel
683-3343

RIMOUSKI
231, Des Sorbiers
724-7726

CHICOUTIMI
Place du Royaume
543-1212

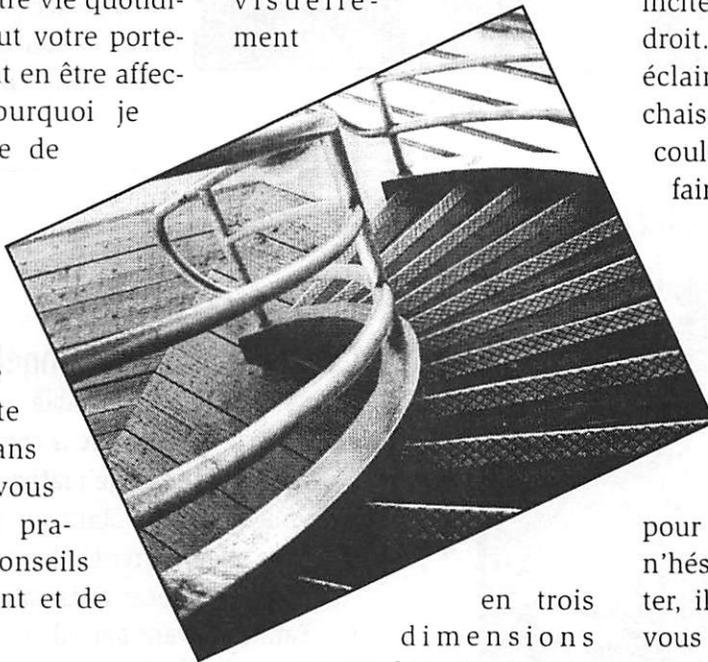


Le printemps nous fait rêver à un nouveau décor

Enfin le printemps se pointe! On ouvre les fenêtres, c'est le ménage du printemps... et on rêve d'un nouveau décor. Un projet de rénovation ou de décoration est emballant, mais s'il est mal dirigé, votre vie quotidienne et surtout votre portefeuille peuvent en être affectés. C'est pourquoi je vous conseille de confier vos projets à un designer d'intérieur et de lire chaque mois cette rubrique dans laquelle je vous donnerai de pratiques conseils d'aménagement et de décoration.

Le monde du design est encore bien méconnu. Un designer d'intérieur a complété une formation artistique et technique de trois ans. Il conçoit et exécute des plans d'aménagement, d'architecture, d'éclairage (et

j'en passe!!!) et conseille le client en matière de décoration. À cela s'ajoute la conception de mobilier sur mesure. L'originalité, l'esprit créatif et la facilité à concevoir visuellement



en trois dimensions sont les atouts majeurs du designer. C'est ainsi qu'il est en mesure de répondre aux besoins de ses clients en créant des aménagements à la fois fonctionnels, sécuritaires et esthétiques. Tout en respectant leurs goûts et leur bud-

get. Le design d'intérieur s'intéresse autant aux projets résidentiels que commerciaux. Magasiner, travailler ou casser la croûte dans une ambiance particulière qui nous plaît nous incitera à revenir à cet endroit. Des détails tels qu'un éclairage mal dirigé, une chaise inconfortable ou une couleur trop froide peuvent faire toute la différence!

C'est pourquoi faire appel à un professionnel s'avère une juste décision. Si vous avez des interrogations concernant cet article ou pour toute autre question, n'hésitez pas à me contacter, il me fera un plaisir de vous répondre. En passant, aurais-je oublié de vous dire que je suis designer d'intérieur...!

Le mois prochain : tendances déco 97-98

Isabelle Lapointe



LA SAISON DE BASEBALL

HÉ oui, la saison est commencée. Nous avons distribué des formulaires d'inscription aux jeunes et nous avons reçu 85 inscriptions.

Cette nouvelle saison est pleine de promesses, car, l'an passé, nos jeunes ont représenté St-François comme des champions.

Ils ont donné leur maximum et nous ont fait l'honneur de participer aux séries et ce, dans chaque catégorie, soit atome, moustique, pee-wee, bantam et bantam fille.

De plus, trois de nos

équipes ont gagné la finale. Il s'agit des équipes des catégories moustique, pee-wee et bantam. Voici la liste des joueurs gagnants.



L'équipe Moustique

Moustique: Marguerite Auclair, David Boucher, Mathieu Carrier, Louis Garant, Vincent Garant-Pelletier, Étienne Jean, Jean-François Misson, Guillaume Paré, Sébastien Rémillard, Michael Roy et Guillaume Taurangeau.
Entraîneurs : Carl Bernard et Yvon Rémillard.

Pee-wee: Guillaume Allaire, Valérie Allaire, Jean-François Blais, Johnny

Quand on a le goût de bien jardiner...



Nouveau Chariot multifonctionnel

- Complètement assemblé
- Manche repliable pour convertir le chariot en siège pratique
- Roues avant pivotant sur 360°, pour manoeuvrer facilement dans les espaces restreints
- Panneau avant amovible
- Fond plat facile à nettoyer et idéal pour le transport de plants
- Compartiment couvert pour l'entreposage de petits outils et accessoires
- Attaches pour outils sur le côté

CARANT[®]
L'ART DE L'OUTIL

1997 EST COMMENCÉE

Blanchet, Emmanuel Lacroix, Émilie Laliberté, Vincent Lamonde, Benoît Morin, Jérôme Raby, Christian Rémillard, Éric Rémillard et Frédéric St-Pierre. Entraîneurs : Normand Lacroix et Sylvain Blais.

Bantam: Mathieu Bonneau, Jean-François Côté, Vincent Gourgues, Patrick Laliberté, Éric Lamonde, Jean-Philippe Morin, Michel Savoie, Éric Tanguay et Guy Tremblay. Entraîneur: Steve St-Pierre.



L'équipe Pee Wee

Nos jeunes aiment jouer et aiment aussi recevoir de l'encouragement. Vous êtes donc tous invités à venir les voir évoluer sur le terrain de baseball de St-François et, pour notre nouvelle équipe midget, celle-ci évoluera à Berthier-sur-Mer (dû à la dimension du terrain).

Vous savez tous que chaque association ne pourrait vivre sans bénévoles. À tous ceux qui désirent s'impliquer, vous êtes les bienvenus.

Comme première activité de financement, nous avons tenu notre brunch le dimanche 20 avril dernier et, grâce à votre encouragement, ce fut un succès. À vous tous qui étiez présents, un gros merci pour votre encouragement.

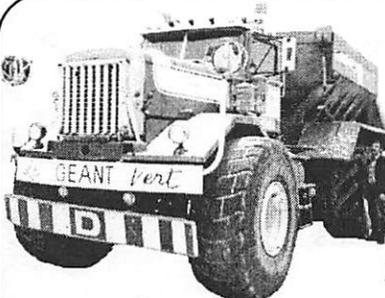
Si vous avez quelques questions, il nous fera plaisir d'y répondre. Vous n'avez qu'à communiquer avec un membre du comité qui est composé de: Yvon Rémillard, président, Normand Lacroix, vice-président, France Mirault, trésorière, Martine Garant, secrétaire, Marcel Gourgues, registraire, et Carl Bernard, Marc Blais, Sylvain Blais, Léo Laliberté et Michel Raby, directeurs.

Nous sommes heureux de souhaiter une bonne saison de baseball 1997 à tous nos jeunes et vous invitons tous à venir les voir évoluer sur le terrain à partir de la fin du mois de mai.

Martine Garant
Secrétaire



L'équipe Bantam



90226069
QUÉBEC INC.
Transport général

MARCEL GUIMONT, PROP.

Épandage de pierres à
chaux agricoles

60, rue Paradis
Saint-Raphaël, Bellechasse GOR 4C0

418-243-3408

GARAGE
PATRICE SAMSON enr.



- Mécanique générale
- Entretien de chariots élévateurs
- Entretien de camions

140, Principale Saint-Pierre Tél.: (418) 248-4646

DÉPANNEUR

259-7151

ULTRA

Un an...

Ça peut être long et ça peut être court. «Relatif» comme le disait si à propos Einstein. Dans le cas qui nous concerne ce fût court, même très court, de passer une première année avec vous. Sous le signe de la bonne humeur et de l'accueil chaleureux, nous avons appris à connaître et à apprécier notre clientèle qui semble de plus en plus heureuse des nouveaux services que nous avons greffés au cours de l'année à ceux existants. Nous soulignerons ce premier anniversaire le 2 mai 1997 en vous offrant...

Oups! C'est une surprise.

En terminant, merci encore à nos clients pour votre support et votre fidélité.

Merci également à notre fidèle personnel, Ghislaine, Marie-Claude, et Isabelle, qui nous aident à mieux vous servir.

Bonne Fête des mères

que cette journée soit remplie de bonheur.
Nous aurons des fleurs à cette occasion.

Le dimanche 4 mai, dans l'après-midi, nous aurons la visite de la mascotte *Slush Puppie* qui saura amuser jeunes et moins jeunes.

Nos gagnants des tirages de Pâques

1^{er} prix: M. Jean Bernard

2^e prix: M. Gilles Rémillard

3^e prix: M. Étienne Guimont

Le lapin en peluche: M. Renaud Forgues

333, Chemin St-François Ouest

Encore une autre grosse saison de sport vient se terminer

Au moment de lire ces lignes, le sous-sol des loisirs sera fermé depuis le vendredi 18 avril. Nous ferons place au baseball, au terrain de jeux, à la piscine, au beau temps... l'été... après cet hiver qui n'en finissait plus...

Reportons-nous en février-mars avec le hockey boom au niveau primaire. Encore cet hiver, 30 joueurs formaient les quatre équipes de la saison 96-97. Plusieurs parties et les séries ont

démontré le travail et la persévérance de tous ces jeunes. Je voudrais souligner la présence des entraîneurs, des gars bénévoles, qui ont même utilisé la pelle et la souffleuse!!!

Merci beaucoup à Étienne Guimont, Yvon Rémillard, Herman Pelletier, Marcel Gourgues et Steeve Gourgues pour le bon coup de main.

Les séries ont été très serrées, se terminant en fusillade. L'équipe d'Yvon a remporté les honneurs contre l'équipe de Marcel. Bravo!

Gagnants

Sébastien Rémillard
Mathieu Rémillard
Dave Rémillard
Pascal Blais
Maxime Létourneau
Étienne Jean
entraîneur: Yvon

Finalistes

Gabriel Gourgues
Jason Gourgues
Philippe Gourgues
Olivier Fiset
Vincent Blais
Étienne Morin
David Boucher
Guillaume Allaire
entraîneur : Marcel

Des prix ont été attribués à tous les joueurs pour leur participation. J'aimerais souligner la présence de quatre nouveaux qui se sont impliqués avec la «gang».

Merci aux entraîneurs qui donnent de leur temps pour tous les jeunes, aux parents qui viennent les voir jouer, à Mario pour l'arbitrage.

Tournoi de hockey amical

Avec la participation de la «gang» de St-François, notre tournoi amical a connu un immense succès. Par la suite, malgré l'état pitoyable de certains joueurs, tous se sont réunis au bas du Centre des loisirs pour aller échanger sur leurs exploits individuels. Ces plus «endurcis» se donneront rendez-vous en janvier 98 pour une autre édition...

Jocelyne et Mario

Le hockey terminé, un groupe de jeunes, les soirs de fin de semaine, ont fait quelques sorties, comme aller au cinéma, skier, jouer aux quilles... Un gros merci à Norbert Morin de nous avoir prêté le véhicule de la boucherie. Les jeunes ont aussi beaucoup apprécié les services de Mario Marcoux qui les a conduits chaque fois.

Le samedi 12 avril, en soirée, je me suis permis un arrêt à l'aréna de Montmagny pour la clôture de la saison de patinage artistique. Quel beau spectacle, que d'efforts et de persévérance de la part de tous ces jeunes patineurs et patineuses! J'aimerais féliciter une jeune fille de chez nous qui performe en patinage artistique.

Bravo Rachel Morin ! Et continue!

Jocelyne Noël



Pour démarrer votre entreprise du bon pied

Un bon conseil : appelez d'abord Communication-Québec et procurez-vous gratuitement le guide **Fonder une entreprise**.

- Notre personnel peut également :
- **vous donner** l'information de base qui vous aidera à cerner vos besoins et à mieux structurer votre projet;
 - **vous diriger** vers des organismes de soutien pour obtenir de l'information et des services plus spécialisés.

Communication-Québec

CHAUDIÈRE-APPALACHES
Saint-Georges : (418) 226-3000
Thetford Mines : (418) 338-0181
Ailleurs, sans frais : 1 800 363-1363

Gouvernement du Québec
Ministère des Relations avec les citoyens
et de l'immigration

Québec

☎ 418-259-2982

Laurence Hallé

TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION

☛ Tenue de livre

☛ Impôt, etc.

1222, BOUL. ST-FRANÇOIS OUEST, SAINT-FRANÇOIS, G0R 3A0



MARCHÉ MORIGEAU ENR.
André Blais & France Marois
Propriétaires

ÉPICIER LICENCIÉ
Cassette vidéo, Bureau postal

64, Morigeau
Saint-François, (Qc)
G0R 2G0

Tél.: 418-259-7741



TERRASSEMENTS
Joncas
& Frères inc.

- EXCAVATION
- DRAINAGE
- TERRASSEMENT
- NIVELAGE

• Choix varié de
matériel naturel,
tamisé, concassé

- Terre noire
- Sable et gravier
- Pierre

ESTIMATION GRATUITE

14 ANS D'EXPÉRIENCE
INFORMEZ-VOUS

- Vente et installation de
fosses septiques
- Représentant —
installateur autorisé
système



Rés.: Martin
241, route
248-2585

Normandie,
Montmagny

Tél.: bur.: 418-248-2585

Fax: 418-248-8387

Rés.: Rémi
248-6889

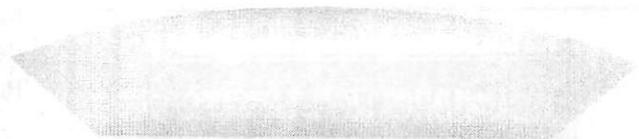
Rés.: Daniel
248-7818

2

services

sous un même toit!

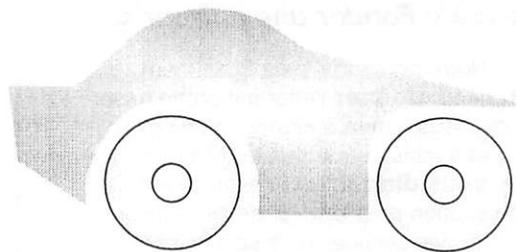
au 145, Boul. Taché
Montmagny



Lebeau
VITRES D'AUTOS

Vitres & Accessoires d'auto

Tél.: 418-248-8444



Centre du Pneu Ouellet

Réparation et vente de pneus
Auto, ferme et camionnette

Tél.: 418-248-2296

Politique familiale

Les services de garde

La ministre de l'Éducation et ministre responsable de la politique familiale, Pauline Marois, a annoncé les récentes décisions du Gouvernement concernant l'application de certaines mesures de la politique familiale.

Garderies à but lucratif

Le gouvernement propose aux garderies privées à but lucratif qui accepteront la perspective d'une éventuelle modification de leur statut, soit de se convertir en organismes privés à but non lucratif et d'utiliser leurs places occupées actuellement par les enfants de 4 et 5 ans à compter de septembre 1997 afin que les parents utilisateurs de ces services puissent bénéficier des services de garde au coût de 5\$.

Un comité de travail,

coordonné par l'Office des services de garde à l'enfance, a été mis sur pied pour définir les conditions de l'entente et ses modalités d'application et pour préciser les conditions de conversion des garderies à but lucratif en organismes sans but lucratif dont le conseil d'administration sera majoritairement composé de parents utilisateurs.

Places en service de garde

Le gouvernement vient d'autoriser la création de 7675 places qui seront accessibles pour les enfants de 0-4 ans, soit 2 575 places dans les garderies et 5 100 places dans les services de garde en milieu familial. De plus, dès le 1er septembre 1997, 580 nouvelles places seront créées en milieu familial pour les

enfants de 3 ans et moins.

À compter de septembre 1997, le départ des enfants de 5 ans vers le système scolaire rend disponible plus de 6 000 places en garderie et en milieu familial pour une nouvelle clientèle de 4 ans. Ainsi, 20 525 enfants de 4 ans pourront profiter de la politique familiale en matière de service de garde, à savoir la contribution parentale de 5\$ par jour. Les places se répartissent ainsi: 14 250 places accessibles en garderie, 5400 places accessibles en milieu familial. À ces places déjà existantes s'ajouteront, toujours pour les enfants de 4 ans, 200 places nouvelles en milieu familial et 675 places nouvelles en programmes spéciaux pour milieux défavorisés.

Reçus de frais de garde

Les parents d'enfants de trois ans et moins pourront continuer de se prévaloir de reçus pour frais de garde d'enfants. Ce sera aussi le cas de parents qui n'auraient pas accès à des services à 5\$ pour leur enfant de 4 ans.

Centres à la petite enfance

Les services de garde seront transformés en

«Centres à la petite enfance». Le mandat premier de ces centres sera de répondre à des besoins de garde diversifiés et à des besoins éducatifs: garde régulière, garde à temps partiel, en milieu familial, de nuit, ou halte-garderie, répit, jardin d'enfants et autres services à la famille.

Pour ce faire, les Centres à la petite enfance, qui seront gérés par les parents, devront être en contact étroit avec le milieu, les services à la famille qui y sont déjà implantés, les services de garde non régis, les groupes communautaires, les intervenants régionaux, les responsables régionaux, etc. Ces nouvelles corporations sans but lucratif pourront être le lieu d'un regroupement de services de garde existants et devront élargir leur réseau de partenaires dans le milieu tant pour leur financement que pour l'offre de nouveaux services.

SOURCE:

Cabinet de la ministre de l'Éducation et ministre responsable de la politique familiale



BOUCHERIE
Richard
Morin

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest
Saint-François, G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7783

**SPÉCIAUX EN MAGASIN
TOUTES LES SEMAINES**

Weed Man®

NOUS PRENONS SOIN DE VOTRE PELOUSE

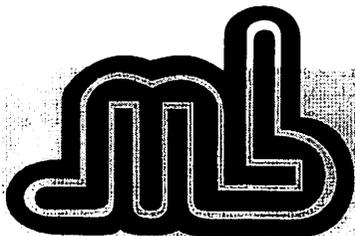
Tél.: 418-259-7700
1-800-463-4877

256, chemin St-François O., Saint-François, Qc G0R 3A0

AU FIL DES JOURS

Chez BARNABÉ c'est le MOIS DE L'ÉLECTOMÉNAGER RECONDITIONNÉ

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1	2	3
4 Brunch des Fermières	5 Séance régulière du Conseil	6	7 Réunion Cercle de Fermières 20h	8	9	10
11	12	13 Tombée de L'Écho	14	15	16	17
18 Tirage du concours <i>Le Corrigé</i>	19 Bibliothèque fermée	20	21	22	23	24 Soirée dansante aux Loisirs
25	26 • Soirée de l'Âge d'or • Soirée Internet à la Bibliothèque	27	28	29	30	31



MEUBLES
BARNABÉ
ST-VALLIER

341, Boul. Saint-Vallier,
SAINT-VALLIER

418-884-2831
1-800-556-3559

SUZANNE VÉZINA / MICHEL VERRET, PROPRIÉTAIRES

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE ST-FRANCOIS DE LA RIVIERE DU SUD
COMTE DE MONTMAGNY

A une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 07 avril 1997, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

A laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Yves Laflamme, Norbert Morin, Denis Blais, Pierre Jean et Réjean Cloutier, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSE par monsieur Pierre Jean,
APPUYE par monsieur Denis Blais,
ET RESOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 03 mars 1997 ainsi que celui de la séance ajournée du 10 mars 1997 ayant été remise à chacun, leur lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,
APPUYE par monsieur Yves Laflamme,
ET RESOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 03 mars 1997 ainsi que celui de la séance ajournée du 10 mars 1997 soient acceptés tels que déposés.

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur monsieur Yves Laflamme,
ET RESOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

Remboursement activités loisirs	61.00
Club Social Pompiers volontaires, commandite	50.00
Hydro-Québec, éclairage public février 1997	464.93
Québec-Téléphone, service et interurbains bureau	380.26
Québec-Téléphone, service et interurbains garage	121.28
O.I.E. de Montmagny, contribution municipale au colloque sur le patrimoine	85.00

Hydro-Québec,		
Bi-énergie M. Paroisse	453.07	
Electricité M. Paroisse	1,462.87	
" log. 536	296.16	
" Poste incendie	98.04	
" Enseigne 4-chemins	41.20	
" Garage	549.30	2,900.64
Ministre Revenu Québec, remise de mars		4,423.99
Ministre Revenu National, remise de mars		3,656.38
CARRA, remise de mars		265.74
Roger Blais, chloration mars		125.00
Régie Intermunicipale Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges mars		869.43
Richard Leblanc, enlèvement vidanges mars		2,105.22
Yves Laflamme, remb. frais déplacement 80 km à .30		24.00
Québectel Mobilité, cellulaire pompiers		23.42
Québectel Mobilité, cellulaire Municipalité		39.92
La Société Programmation COBA, soutien technique gestion des bibliothèques		683.73
CSST, cotisation 1997		5,240.00
M.R.C. de Montmagny, impression comptes de taxes + rôle d'évaluation		529.43
Journal l'Echo, contribution publicitaire		315.00
Bureautique Côte Sud, ruban imprimante, papier informatique		172.87
Formules d'Affaires CCL, 1000 enveloppes fenêtre		140.37
UMRCQ, facturation DICOM		56.90
Gilles Bonneau, remboursement achat pompier		19.26
Etienne Blais, remb. frais déplacement 350km à .30 + repas formation		114.41
Jacques Blais, remb. frais déplacement 250km x .30 + repas formation		85.37
Ferme Magi enr., 4 heures déneigement pour la Municipalité		227.91
Dépanneur Ultra, essuie-tout		5.20
RICOH, contrat service photocopieur		266.10
Laboratoire de l'Environnement, analyse de l'eau		36.92
Le Journal Coopératif l'Oie Blanche, avis public		153.16
Purolator Courrier ltd, envoi colis		26.78
Les Produits Ind. J.P. Côté, chlore		746.18
Soc. Québécoise Assainissement des Eaux, études		482.02
Gilles Théberge, pelletage escalier Bibliothèque		65.10
Radiateur Giffard inc., radiateur souffleur		2,165.15
Philiass Blais & Fils, loader, souffleur, camion (déneigement église, virée Prairie etc...)		
\$1,579.98 + 33 voyages neige	658.10	2,238.08
Garage A. Chamberland & Fils, remorquage		170.93
Aimé Proulx, 37½ hrs travail		2,920.90
Transdiff, pièces souffleur		143.69
Larochelle Equipement, pièces souffleur		77.86
Nicolas Lamonde, 2h20 tracteur + opérateur dégager borne-fontaine		116.50
Excavations Chanel & Fils, transport "Bulldozer" Aimé Proulx		111.11

Marché Morigeau enr., essence service incendie		53.00
Denis Roger ltée, nez charrue, patin charrue		561.35
Pétrole Montmagny, huile à différentiel		80.81
Praxair, location bouteille		17.39
Scaphandre Autonome, plein d'air		93.44
L. Asselin inc., réparation cylindre camion Sicard		56.69
Spécialités d'Auto et camion Houle, bande de frein balai de rue		91.11
Jean-Guy & Denis Bolduc, huile hydrostatique souffleur		205.98
Atelier de Pneus Montmagny, tube pour pneu Mack		41.10
Montmagny Pièces d'Auto, essuie-glace		39.10
T-Tracto, pièce niveleuse		774.52
Unibéton, sable et sel 380.16 tm à 7.25		3,140.78
Industries Tanguay, réparation souffleur		2,478.36
Mack Ste-Foy inc., pièce camion Mack		1,530.90
Thibault, Pontiac, Buick, Cadillac, changement d'huile et inspection camion GMC		41.99
Les Automobiles Chabot inc.		
Inspection camion incendie + batterie	191.55	
Pièces souffleur	132.86	
Pièces camion Mack	152.12	476.53
Macpek, pièce équipement		151.43
Martin Simard Transport		
9 voyages sable et sel	417.21	
16 voyages de neige	297.37	714.58
Les Pétroles Irving inc.		
15 619.8 litres diésel	8,193.60	
587.2 " huile fournaise	192.05	8,385.65
Détroit Diésel Allison, pièces réparation souffleur		2,550.88
U.A.P. inc., diverses pièces équipements		255.95
VT-0, savon laver camion		91.05
Deschênes, pièce équipement		6.54
Soc. Coop. Agri. Riv. Sud, matériel divers		441.98
Ghislain Blais, remboursement taxes 1997 50%		664.47
Jocelyne Noël, entretien bureau mars		50.00
Eric Lachance, vérification et préparation états financiers 1996		3,019.81
Scaphandre Autonome, plein d'air		123.07
Benoît Laflamme, changer borne-fontaine		100.00
Excavation Chanel & Fils, feu grange Gilbert B.		729.31
Garage J.G. Rémillard, couteau aile de côté		182.32
Supérieur Propane, location bouteille propane		27.35
Courrier Purolator, envoi colis		22.84
Les Commerçants de la Chaudière, facturation Dicom		9.51
Novicom 2000 inc., réparation pager		64.66
Praxair, location bouteille, élect. acier doux		74.60
Municipalité St-Raphaël, service incendie feu grange G. Boulet		1,541.29
Pétrole Montmagny, graisse pour équipement		43.48
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes		94.14

Les Pétroles Irving inc.			
5151 litres diésel à .28		2,659.03	
654.6 " huile P. incendie à .275		205.14	
2296 " " M. Paroisse " "		719.55	
590.8 " " Garage " "		185.14	3,768.86
Mack Ste-Foy, filtres équipement			142.81
Le Peuple Côte Sud, annonce règ. habitation			227.91
R.P.M. TECH inc., location souffleur			2,500.03
Pièces d'Équipement Bergor, brosse balai de rue			412.05
Marché Morigeau, essence camion incendie			304.84
Jacques Pelletier, arp.géomètre, honoraires travaux			
arpentage projet d'assainissement des eaux		2,831.78	
Hydro-Québec, éclairage public de mars		514.73	
Soc. Coop. Agri. Riv. Sud, matériel divers Garage		210.97	
Signabec, panneaux signalisation		471.21	
Journal l'Oie Blanche, appel d'offre		98.60	
U.A.P. inc., ampoule camion			7.75
		TOTAL:	\$73,426.64

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud a en disponibilité dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

POINTS MUNICIPAUX:

PRESENTATION ETATS FINANCIERS 1996 DE LA MUNICIPALITE

Le vérificateur monsieur Yves Lachance, suivant le mandat qui lui a été confié exprime une opinion sur les états financiers de la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1996.

Les revenus de l'exercice 1996 sont de 1 057 587 \$. Les dépenses sont de 1 015 687 \$. Donc, le résultat avant affectation est de 41 900 \$. Le résultat net après affectation se chiffre à 8 253 \$.

L'état de l'actif à long terme est le suivant: les actifs immobilisés sont de 5 934 318 \$ et les actifs immobilisés sujets à la revente (terrain) sont de 17 394 \$.

L'état de la dette à long terme indique une somme de 574 332\$.

Le capital engagé au fonds de roulement est de 84 000 \$. Le capital non engagé est de 16 000 \$. La Municipalité doit restituer 28 000 \$ au fonds de roulement.

Le fonds des dépenses en immobilisation indique ceci: le financement permanent s'élève à 117 647 \$. Les dépenses s'élèvent à 117 647 \$. Donc, un résultat de l'exercice de 0 \$.

ATTENDU QUE le rapport de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1996 de la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud est préparé et soumis par monsieur Yves Lachance, c.a., vérificateur reconnu par la Commission municipale de Québec, dûment désigné à cette fin;

ATTENDU QUE ce rapport exprime fidèlement la situation financière de la Municipalité et de ses nombreux services;

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,
APPUYE par monsieur Pierre Jean,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte le rapport de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1996, tel que préparé et soumis par le vérificateur monsieur Yves Lachance de la firme Eric Lachance comptable agréé.

Qu'une copie du rapport de statistiques soit transmise à la Direction générale du ministère des Affaires municipales.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 1996 DE L'O.M.H. ST-FRANCOIS

Monsieur Yves Lachance présente également les états financiers de l'Office Municipal d'Habitation de St-François devant le Conseil municipal.

En plus d'être présenté au Conseil municipal, les états financiers 1996 de l'O.M.H., le seront également devant le Conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation pour fin d'acceptation.

ATTENDU QUE le rapport des états financiers de l'Office municipal d'habitation de St-François de la Rivière du Sud, préparé par monsieur Yves Lachance, c.a., vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1996, est déposé et a été remis en résumé aux membres du Conseil municipal;

ATTENDU QUE ces états financiers vont être présentés également aux administrateurs de l'Office municipal d'habitation de St-François de la Rivière du Sud pour fin d'acceptation;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
 APPUYE par monsieur Yves Laflamme,
 ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte le rapport des états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 1996 de l'Office municipal d'habitation de St-François de la Rivière du Sud, sur lequel il est démontré des revenus totalisant 113 864 \$, des dépenses globales de 210 597 \$, laissant ainsi un déficit de 96 733 \$ sur lequel la Société d'habitation du Québec participe pour un montant de 87 060 \$ soit 90% et la Municipalité pour un montant de 9 673 \$ soit 10%.

NOMINATION D'UN VERIFICATEUR POUR 1997

Le Conseil municipal avait demandé à la firme Eric Lachance, de lui présenter une offre de service avec chiffre à l'appui pour les trois prochaines années. Après quoi, le Conseil statuerait. Hors, voici l'offre présentée par la firme Eric Lachance.

Etats financiers	Municipalité	97-98-99	2 850\$/année	taxes en sus				
"	"	O.M.H.	"	"	"	"	"	"
"	"	Loisirs	"	"	"	"	"	"

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud doit désigner un vérificateur reconnu par la Commission municipale de Québec pour vérifier tous ses livres comptables de l'exercice se terminant le 31 décembre 1997;

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
 APPUYE par monsieur Réjean Cloutier,
 ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud retient les services de la firme Eric Lachance, comptable agréé, pour vérifier tous ses livres de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1997 et que le secrétaire-trésorier soit par la présente autorisé à lui remettre tous les livres comptables et tous les documents dont il aura besoin pour faire la vérification annuelle et à lui fournir toutes les informations qu'il jugera nécessaires dans l'exercice de ses fonctions.

QUE le rapport financier soit complété dans les délais permettant de déposer les documents prévus au ministère des Affaires municipales à l'intérieur des normes prévues.

REGLEMENT DE FERMETURE DE CHEMIN

Le 10 mars dernier, il a été passé un avis de motion à l'effet qu'un règlement de fermeture de chemin (lot P4A) sur une section du chemin Les Prairies Est serait adopté en vue d'une rétrocession de parcelle de terrain à monsieur Alcide Simard au 143, chemin Les Prairies Est.

A ce sujet, monsieur Jean Casault, arpenteur-géomètre a livré un plan parcellaire qui montre la création de 3 nouveaux lots soit 434, 435 et 436. La parcelle de chemin à rétrocéder à M. Simard est située sur le lot 435. Cette cession se fera par contrat notarié et sera dûment enregistrée au bureau d'enregistrement. Les frais inhérents à ce contrat seront assumés par l'acheteur monsieur Alcide Simard. Une emprise de trois (3) pieds est conservée par la Municipalité. L'arpenteur monsieur Jean Casault, a observé cette demande de la Municipalité.

REGLEMENT NO 156-1997

règlement décrétant la fermeture et l'abolition d'une partie de chemin désaffectée sur le ch. Les Prairies Est et correspondant aux lots 434, 435 et 436

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec a en 1985 réalisé des travaux modifiant le parcours du chemin Les Prairies Est, plan numéro : Q-20;

ATTENDU QUE le 01 avril 1993, le gouvernement du Québec a transmis à la Municipalité l'entière responsabilité du chemin Les Prairies;

ATTENDU QU'en vertu des dispositions de l'article 852 du Code municipal, il est du pouvoir de la Municipalité d'adopter un règlement de fermeture et d'abolition de chemin;

ATTENDU QU'il y a lieu de fermer et d'abolir la partie de chemin désaffectée concernant les lots 434, 435 et 436 du cadastre de la paroisse de St-François de la Rivière du Sud;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 10 mars 1997;

IL EST PROPOSE par monsieur Yves Laflamme,
APPUYE par monsieur Réjean Cloutier,
IL EST EN CONSEQUENCE ORDONNE ET STATUE par règlement de ce Conseil portant le numéro 156-1997 et ce Conseil ordonne et statue comme suit:

Article 1

Le présent règlement porte le titre de règlement procédant à la fermeture et à l'abolition du chemin Les Prairies Est sur les lots 434, 435 et 436.

Article 2

Conformément à l'article 852 du Code municipal, la Municipalité a le pouvoir d'abolir et de fermer des chemins désaffectés. Dans ce cas-ci, elle ferme et abolit les parties du chemin Les Prairies Est portant les numéros de lots suivants: 434, 435 et 436 au cadastre de la paroisse de St-François de la Rivière du Sud.

Article 3

Un plan cadastral montrant les lots 434, 435 et 436 a été préparé par monsieur Jean Casault arpenteur-géomètre. Ce dernier est joint en annexe au présent règlement pour en faire partie intégrante et a été déposé aux archives du ministère des Ressources naturelles du Québec le 22 janvier 1997.

Article 4

Les Lots 434, 435 et 436 sur le chemin Les Prairies Est sont désaffectés depuis la réalisation de travaux de voirie par le ministère des Transports en 1985.

Article 5

Une copie certifiée du présent règlement sera déposée au bureau d'enregistrement (art. 200 c.m.)

Article 6

Conformément à l'article 739 du Code municipal les propriétaires à qui reviennent de droit les parties de terrain de l'ancien chemin désaffecté auront de leur propre chef à faire enregistrer un acte déclaratoire au bureau d'enregistrement pour faire état de leur droit de propriété et ce, à leurs frais.

Article 7

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ATTENDU QUE le Ministère des transports du Québec a en 1985 réalisé des travaux modifiant le parcours du chemin Les Prairies Est, plan numéro 9-20;

ATTENDU QUE lors de ces travaux, des parties, dont le lot 435, de l'ancien tracé du chemin Les Prairies Est ont été désaffectées;

ATTENDU QUE le règlement de fermeture du chemin no 156-1997 affecte ledit lot 435;

ATTENDU QUE M. Alcide Simard entretien cette parcelle de terrain et l'utilise effectivement à des fins résidentielles;

ATTENDU QUE cette parcelle de terrain n'est d'aucune utilité pour la Municipalité;

ATTENDU QUE Monsieur Simard veut régulariser la situation en s'en portant acquéreur;

IL EST PROPOSE par monsieur Pierre Jean,
APPUYE par monsieur Denis Blais,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte de vendre cette parcelle de terrain connue et désignée comme étant le lot numéro quatre cent trente-cinq (435) au cadastre officiel de la paroisse de St-François, pour une valeur nominale de un dollar (1,00\$) à M. Alcide Simard, domicilié au 143, chemin Les Prairies Est, St-François.

QUE cette transaction soit faite par acte notarié et que les frais encourus incombent à l'acheteur;

QUE le maire Jacques Dumas et le secrétaire-trésorier Yves Laflamme soient autorisés à signer l'acte de vente et tout document annexé; au besoin, un autre conseiller pourra remplacer le maire ou le secrétaire-trésorier à la signature de cet acte.

COMPTE-RENDU SUR LE PROJET DE LA MAISON DE LA PAROISSE

Voici les étapes qui ont été complétées:

- a) Avis de motion (3 février 1997)
- b) Adoption du règlement d'emprunt de 130 000\$ (3 mars)
- c) Tenue d'un registre pour personnes habiles à voter (18 mars)
- d) Envoi au ministère des Affaires municipales de toutes les pièces justificatives requises pour fin d'approbation dudit règlement d'emprunt (26 mars)
- e) Annonce d'appel d'offres dans les médias (date limite 14 avril)

A titre informatif, je tiens à rappeler qu'il n'y a personne qui est venu signer le registre pour s'opposer à ce règlement d'emprunt mardi le 18 mars dernier.

SUBVENTION POUR INTERNET

Le ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme d'aide pour l'accès à Internet dans les bibliothèques publiques du Québec verse une subvention de 667,00\$ à la Bibliothèque du Rocher correspondant au remboursement auquel elle a droit. Le calcul du remboursement a été effectué à partir des pièces justificatives que nous leur avons transmises concernant les frais d'installation des liens téléphoniques, de location mensuelle des liens et l'abonnement à un fournisseur d'accès.

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE LA MRC DE MONTMAGNY

Le carrefour jeunesse-emploi annonce qu'ils ont une grande banque de candidats en disponibilité. Il s'occupe de faire la première sélection, de faire un suivi des candidats choisis et une réévaluation des aptitudes et comportements.

PROCEDURE POUR ACCREDITATION DES POMPIERS VOLONTAIRES

Chacun des pompiers volontaires de la brigade incendie de St-François de la Rivière du Sud possède une carte d'accréditation. Cette dernière est valide pour une période de 3 ans. Elles arrivent à échéance bientôt et il faut les renouveler.

CONSIDERANT QUE la Sûreté du Québec peut émettre des cartes d'accréditation aux pompiers volontaires de la Municipalité et que ces cartes seront valides pour une période de 3 ans;

CONSIDERANT QUE lors d'un sinistre dans la Municipalité ou dans les municipalités avoisinantes, ces cartes permettent d'identifier les pompiers volontaires;

IL EST PROPOSE par monsieur Réjean Cloutier,
APPUYE par monsieur Pierre Jean,

ET RESOLU QUE le Conseil fournisse à la Sûreté du Québec la liste des pompiers volontaires et demande à celle-ci de leur émettre une carte d'accréditation.

ADOPTION DES REGLEMENTS D'EMPRUNT

Compte tenu de la longueur de chacun de ces règlements d'emprunt, la Municipalité a décidé de publier dans le journal local, simplement les titres de chacun de cesdits règlements. Vous avez la possibilité de venir les consulter au bureau municipal aux heures normales d'ouverture.

REGLEMENT NO 157-1997

Règlement décrétant la construction d'une station de traitement des eaux usées municipales des secteurs village et Morigeau et autorisant pour ce faire un emprunt au montant de 2 700 000,00\$

Subvention gouvernementale de	2 295 000,00\$	(85%)
Part de la Municipalité	405 000,00\$	(15%)

REGLEMENT NO 158-1997

Règlement décrétant la construction d'un réseau d'égout domestique dans le secteur Morigeau et autorisant pour ce faire un emprunt au montant de 427 618,00\$

Coût total des travaux	790 325,00\$
------------------------	--------------

Subvention programme AIDA	362 707,00\$
Part de la Municipalité	427 618,00\$

REGLEMENT NO 159-1997

Règlement décrétant des travaux d'urbanisation du secteur Morigeau et d'amélioration du réseau incendie dans les secteurs Morigeau et village et autorisant pour ce faire un emprunt au montant de 526 025,00\$

ABOLITION DES FRAIS D'INTERURBAIN ENTRE ST-FRANCOIS ET QUEBEC

Le mois dernier, la Municipalité a acheminé une résolution et une pétition à Québec-Téléphone leur demandant d'abolir les frais d'interurbain entre St-François et Québec. Berthier-sur-Mer également s'est joint à la demande. Voici leur réponse:

Compte tenu qu'il n'y a pas suffisamment d'appels interurbains de St-François à Québec et de Québec à St-François, Québec-Téléphone ne peut répondre favorablement à la demande d'abolition des frais d'interurbain.

DEREGLEMENTATION DE LA COLORATION DE LA MARGARINE

Le 8 janvier dernier, le ministre de l'Agriculture déposait un projet de règlement pour permettre à nouveau à la margarine de copier la couleur naturelle du beurre. Evidemment ça ne fait pas le bonheur des producteurs agricoles. Aussi, demandent-ils l'appui de tous les collaborateurs possibles dont la Municipalité, pour s'élever contre la coloration de la margarine. Le retour de la margarine à la couleur jaune va nuire au marché du beurre.

CONSIDERANT QUE le 8 janvier dernier, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, monsieur Guy Julien, publiait dans la Gazette officielle du Québec un projet de règlement modifiant le Règlement sur les succédanés de produits laitiers;

CONSIDERANT QUE ce règlement tel qu'il est présenté permettra à nouveau à la margarine de copier la couleur naturelle du beurre;

CONSIDERANT QUE le ministre prétend devoir faire cette modification en raison de l'engagement des provinces à harmoniser leur réglementation interprovinciale et de la libération des règles du commerce international (Accord de l'OMC et de l'aléna);

CONSIDERANT QUE le ministre de l'Agriculture doit défendre prioritairement les producteurs agricoles;

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud compte plusieurs producteurs de lait sur son territoire;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Norbert Morin,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière
du Sud appuie le Syndicat des producteurs de lait qui demande à la
Fédération des Producteurs de lait du Québec de poursuivre leurs
démarches afin que le ministre Julien retire de façon définitive
son projet de modification de la déréglementation de la coloration
de la margarine.

Une copie de cette résolution sera envoyée à notre député
provincial et au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de
l'Alimentation et au Syndicat des producteurs de lait de Saint-
Hyacinthe.

ASSURANCE GENERALE

Les assurances générales de la Municipalité viennent à
échéance le 6 août prochain. L'an dernier, la Municipalité n'était
pas allée en soumission car elle s'était servie de l'article 936.2
du Code municipal qui disait qu'il était permis de reconduire le
contrat de Assurances P.M.T. inc., sans aller en soumission sur
invitation car la période était inférieure à trois ans.

Hors, cette année le Conseil municipal veut aller en
soumission sur invitation. Les invités à soumissionner seront:
Assurances P.M.T. inc., J.P. Bolduc inc. et Société Mutuelle
d'assurance générale de Montmagny. Pour l'occasion, la
Municipalité transmettra à chaque compagnie un cahier des charges.

ATTENDU QUE le contrat d'assurances générales de la
Municipalité avec Assurances P.M.T. inc. vient à échéance le 6 août
prochain;

ATTENDU QUE la Municipalité désire s'y prendre plus tôt cette
année;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Norbert Morin,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière
du Sud décide cette année d'aller en soumission sur invitation pour
le renouvellement de son contrat d'assurances générales 1997-1998;

QUE le secrétaire-trésorier envoie à chacun des
soumissionnaires invités un cahier de charges identique avec
suffisamment de temps pour bien en prendre connaissance.

VARIA

Demande pour assister à la Polyvalente Casault à une soirée d'information sur le "Droit de produire". Des frais de 10,00\$ par personne sont demandés pour l'inscription.

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
APPUYE par monsieur Yves Laflamme,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud autorise les conseillers qui le désirent et le secrétaire-trésorier à assister à cette très importante réunion d'information sur le droit de produire.

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Pierre Jean,
ET RESOLU QUE la séance soit ajournée.

La séance se termine vers vingt-deux heures et dix minutes.

Adoptée unanimement

Jacques Dumas, maire
Yves Laflamme, sec.-trés.

Réforme du bingo

Le ministre de la Sécurité publique, Robert Perreault, a annoncé une réforme du bingo dont l'objectif principal est de confirmer les organismes sans but lucratif comme premiers bénéficiaires de cette activité. Il s'agit principalement d'organismes de loisirs, de sport, de charité ainsi que d'organismes à vocation communautaire. Le ministre entend déposer un projet de loi lors de la session parlementaire du printemps. D'ici là, des intervenants représentatifs seront rencontrés afin de valider les propositions gouvernementales.

Les consultations déjà menées auprès des regroupements des organismes sans but lucratif détenteurs de licence de bingo, des locuteurs de salles et des organismes du monde communautaire ont permis d'identifier les principales problématiques à corriger.

Des mesures seront donc introduites pour mieux encadrer l'activité des locuteurs de salles notamment par la création d'une licence de salle de bingo. De nouvelles dispositions législatives permettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux d'imposer un contingentement et un moratoire d'un an sur l'émission des licences auront pour

effet d'en freiner la prolifération. La mise en place de tables de concertation favorisera une prise en charge par les organismes eux-mêmes et une plus grande responsabilisation de ces derniers tant à l'échelle locale que régionales.

Par ailleurs, le ministre a annoncé également que Loto-Québec souhaite contribuer aux activités du bingo et leur donner une impulsion nouvelle. La Société d'État introduira le bingo en réseau dans environ 200 salles avec un «Tour spécial Loto-Québec» dont les prix pourront atteindre 25 000 \$. Les revenus de ce nouveau tour devraient, à terme, entraîner des profits supplémentaires de 10 000 000 \$ pour les organismes sans but lucratif et une somme égale de revenus pour le gouvernement. L'entrée en scène de Loto-Québec aura certainement un impact important sur le marché. Elle deviendra aussi le fournisseur officiel de cartes à jouer favorisant un meilleur encadrement des mécanismes de contrôle des revenus des bingos.

SOURCE :

PUBLICATION D'UN GUIDE ESSENTIEL POUR LES JEUNES

Dans le but de permettre aux jeunes de moins de 18 ans de mieux connaître leurs droits en cas d'arrestation et de détention, quatre organismes viennent de publier un guide de poche intitulé «Au nom de la loi, j'ai aussi des droits !».

Il s'agit du Conseil permanent de la jeunesse, de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, de la Ligue des droits et libertés et du Regroupement des maisons de jeunes du Québec.

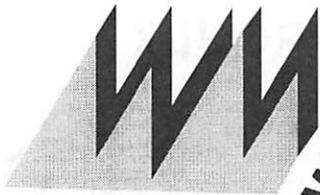
En 1994, ces organismes avaient publié une Carte des droits qui a été très demandée. Aujourd'hui, ils complètent cet aide-mémoire par un véritable document de référence qui répond aux questions que les jeunes se posent le plus fréquemment lorsqu'ils sont confrontés à des policiers.

Ce guide tiré à 1 0 000 exemplaires, se vend 2 \$ l'unité. Les personnes intéressées peuvent se le procurer en contactant le Regroupement des maisons de jeunes du Québec au (514) 725-2686.

SOURCE:

Conseil permanent de la jeunesse

Pierre Garant
Tél.: 418-259-2655
Fax: 418-259-2158



WEED MAN
708, ST-FRANÇOIS O., c.p. 98
Saint-François, Québec
Canada G0R 3A0

Philiass Blais & Fils enr.

EXCAVATION — TERRASSEMENT
DÉNEIGEMENT
TRANSPORT ET ÉPANDAGE

Terre-noire — Terre à jardin
Terre à pelouse — Sable
Garvier — Remplissage
Tuff — Concassé



- Vente et installation de fosse septique et champ d'épuration
- Installateur autorisé système (traitement des eaux usées)



Jacques Blais
Tél.: 418-259-7841

218, Chemin de la Rivière-du-Sud
Saint-François, (Québec) G0R 3A0

Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici



*Une équipe dynamique
et professionnelle à
l'image et à l'écoute
des gens d'ici.*

*Des services
personnalisés entièrement
offerts en région, du tout premier
contact jusqu'au règlement d'un sinistre.*



Richard Galibois, agent
259-7405

ASSURANCE

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie

RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT DE LUTTE À LA TOXICOMANIE

Le document «La toxicomanie au Québec: des inquiétudes à l'action» est disponible gratuitement auprès du Comité permanent de lutte à la toxicomanie.

Le Comité permanent de lutte à la toxicomanie a rendu public son rapport intitulé «La toxicomanie au Québec : des inquiétudes à l'action ». Il ressort de ce rapport que les problèmes liés à la consommation d'alcool et de drogues s'aggravent au Québec et qu'un lourd fardeau économique et social en découle.

SOURCE:
Comité permanent de lutte à la toxicomanie

Entre autres mesures, le Comité réclame au ministre de la Santé et des Services sociaux, d'ici un an, une stratégie nationale québécoise en toxicomanie. Stratégie qui, selon le Comité, ne pourra se concrétiser sans la mise sur pied d'un comité interministériel composé de six sous-ministres : Santé et Services sociaux, Éducation, Sécurité publique, Justice, Sécurité du revenu et Travail.

SERVICE DE BULLDOZER ET PELLE HYDRAULIQUE

AIMÉ PROULX



660, rang Milieu
Saint-Pierre
Montmagny (Québec)
Tél.: 418-248-3310



Terres à bois à vendre

Saint-François

40 arpents bûchés aux trois quarts

Saint-Raphaël

60 arpents bûchés et accessible par le chemin public

Les Encans Boulet

Saint-François, Montmagny Tél.: 418-259-7086 Fax: 418-259-2610

Acheteur de troupeau et roulant avec ou sans fond de terre.



À vendre

Manteau de cuir pour moto, grandeur 12 ans, pour femme, fait petit. Parfaite condition. Le prix : 80\$.

Tél: 259-2206

G.M.

ATTENTION! ATTENTION! ATTENTION!

LOGEMENTS DISPONIBLES 3 1/2 PIÈCES

OÙ? AU PAVILLON PELLETIER

11, 3e RUE EST

ST-FRANÇOIS

POUR QUI? POUR PERSONNES

AUTONOMES DE 50 ANS ET PLUS

ENDROIT CHALEUREUX, ACCUEILLANT ET TRANQUILLE

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ YVES LAFLAMME.

TÉL: 259-7228 (BUREAU)

259-2776 (RÉSIDENCE)



PRODUITS TUBULAIRES ROY inc.

52, boul. Morigeau

St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE



Pierre Martin

534, Chemin St-François O.
Saint-François — G0R 3A0

Tél.: 418-259-7728

Qu'est-ce que l'asthme?

L'asthme est un trouble pulmonaire chronique et de longue durée. On ne peut le guérir, seulement le contrôler. L'asthme s'accompagne d'une inflammation, d'une enflure et d'un rétrécissement des voies respiratoires qui rendent la respiration très difficile.

Qu'est-ce qui cause l'asthme?

La cause fondamentale est encore inconnue. On sait par contre que l'asthme n'est pas causé par des facteurs émotifs.

Les voies respiratoires des asthmatiques sont super sensibles aux choses qui n'affectent pas normalement la plupart des gens. On appelle ces choses *des facteurs déclenchants*. Les plus communs sont les suivants :

- Poils d'animaux, plumes ou phanères de la peau
- Poussières et moisissures
- Herbe et pollen -Fumée de cigarette ou de bois
- Produits parfumés (fixatifs à cheveux, cosmétiques)
- Odeurs fortes (peinture, cuisson)
- Fumée d'automobile et pollution de l'air
- Infections des voies respiratoires supérieures
- Exercice -Changements de temps et de température

Quels sont les symptômes de l'asthme?

Les principaux symptômes sont les suivants :

- Essoufflement -Sifflement
- Oppression thoracique -Toux

Les asthmatiques n'ont pas toujours une respiration sifflante. Pour certains, la toux peut être l'unique symptôme. La toux survient souvent la nuit ou après un exercice.

Comment prévenir les symptômes de l'asthme?

En travaillant avec votre médecin à :

- élaborer un plan de traitement pharmacologique
- trouver des moyens pour éviter ou réduire les contacts avec les facteurs déclenchants

À quoi un asthmatique peut-il s'attendre d'un traitement approprié?

- Mener une vie active - comprenant de l'exercice et des sports
- Dormir toutes ses nuits
- PRÉVENIR LES CRISES D'ASTHME
- AVOIR LA MEILLEURE VALEUR DE DÉBIT EXPIRATOIRE DE POINTE (UNE MESURE DE LA FAÇON DONT L'AIR PASSE DANS LES VOIES RESPIRATOIRES)

PIERRE MARTIN, PHARMACIEN

Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h

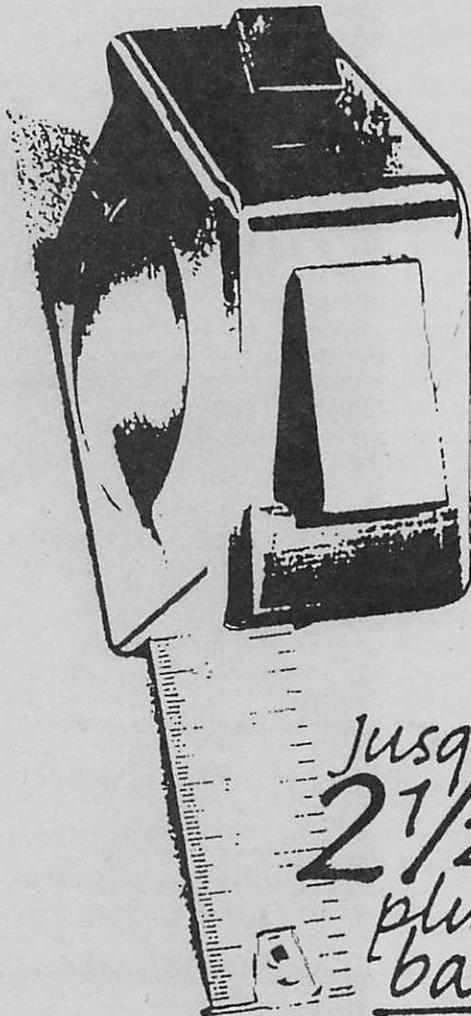
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

LIVRAISON GRATUITE



La Caisse Populaire de St-François de Montmagny

**PRÊT
POUR LA
RÉNO?**



*Jusqu'à
2 1/2 %
plus
bas.*

**VOICI
UNE OFFRE
DE TAUX
À LA MESURE
DE VOS
PROJETS!**

Si vous prévoyez faire des rénovations et qu'il est plus avantageux pour vous d'opter pour un prêt personnel d'au moins 5000\$ pour financer votre projet, vous pourriez obtenir **un rabais de taux pouvant atteindre jusqu'à 2 1/2 %**.
Le rabais, en vigueur depuis le 1er avril 1997.

Informez-vous à nos conseillères.

Siège social

526, chemin St-François
Saint-François (Québec)
G0R 3A0

TÉL.: (418) 259-7786

FAX: (418) 259-7787

LÉON JALBERT

Directeur

 **Desjardins pour s'aider soi-même**